

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-
OUZOUEUR LE MARCHÉ**

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS

reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

21 DEC. 2022

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

=====

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux , le 12 décembre à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA

Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Franck POINTEAU, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIOU, Christian ROUBALAY, Christine VEUILLE, Jérôme SEJOURNE, Sylvaine GENDRAULT

Absent excusé, Monsieur Philippe POITOU ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard GOUDEAU

Délibération 8

Objet : Création site internet et nom de domaine.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil l'obligation légale, à partir d'une population supérieure à 3.500 habitants, de rendre publiques les décisions prises lors des conseils syndicaux.

Il convient, pour ce faire, hors panneaux d'affichage, d'avoir un site internet afin que les usagers puissent consulter, télécharger les documents.

Il convient également de créer un nom de domaine qui réponde aux exigences des normes en vigueur.

Le conseil est sollicité en ce sens.

Monsieur POINTEAU suggère siaep.o

Plusieurs devis ont été demandés et remis. La fourchette de prix varie entre 1500 euros HT et 5.000 euros HT.

Certaines informations sont encore manquantes afin de choisir l'offre la mieux disante.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil syndical ACCEPTE

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président ou à son représentant d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la souscription de la meilleure offre,

Et valide le nom de domaine, siaep.o.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 13 décembre 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA

